

# Comité Local d'Information et de Concertation

## Nord Isère

**Réunion du 21 octobre 2009**

*14 heures 30 à la mairie de Bourgoin-Jallieu*

### Liste des participants

#### Collège "administrations"

Préfecture de l'Isère  
Service Interministériel de Défense et de  
Protection Civile (SIDPC)  
Service Départemental d'Incendie et de Secours  
(SDIS)  
Direction Régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement (DREAL)

M. Christian AVAZERI – Sous-Préfet de La Tour du Pin  
Mme Claudine BRUNEL

M. Christian MUHLMANN

M. Jean-Pierre FORAY – Chef de l'unité territoriale de  
l'Isère

Direction Départementale du Travail, de  
l'Emploi et de la Formation Professionnelle  
(DDTEFP)

M. Jacques VANDENESCH – Directeur Adjoint

#### Collège "collectivités territoriales"

Commune de Saint Quentin Fallavier  
Commune de Bourgoin Jallieu

/

M. Alain COTTALORDA – Maire, Conseiller Général,  
Président du CLIC

Commune de Bonnefamille  
Commune de Villefontaine

/

M. Pierre NOTTOM – Responsable du service Gestion  
des Risques

CAP 38

-

Conseil Général de l'Isère / Canton de Bourgoin Jallieu  
Sud

-

#### Collège "exploitants"

Société PCAS

M. Maxime GARAYT – Chef d'Exploitation

M. Gilles BONNARDEL – Responsable HSE

Société Total France

M. Rémi VERDELHAN – Chef Service Sécurité

M. Jean-Charles MARIOTTI – Chef du Département  
QHSEI

Société Sigma-Aldrich

M. Jean-Pierre GILLIE – Directeur des opérations

M. Ivan BONASSIN – Responsable HSE

#### Collège "riverains"

FRAPNA Isère  
Association "Sauvegarde de la Nature et du  
Patrimoine"

Mme Chantal GEHIN

-

Aéroport Lyon Saint Exupéry  
Riverain de Saint Quentin Fallavier  
Riverain de Bourgoin Jallieu

-

M. Marc SADIN

/

**Collège "salariés"**

Salariés de la société PCAS  
Salariés de la société Total France  
Salariés de la société Sigma-Aldrich

/

M. Thierry TORDJMAN  
M. Christophe VACHER – Membre du CHS-CT  
Mme Laurence THIMON – Secrétaire CHS-CT

**Assistaient également à la réunion :**

Commune de Villefontaine

DREAL Rhône-Alpes

CIRIMI (Comité pour l'Information sur les Risques Industriels Majeurs dans le département de l'Isère), secrétaire du CLIC  
Société AMaRisk, chargée d'assister le secrétariat du CLIC

M. Roland OVIEVE – Conseiller municipal délégué à la sécurité

M. Olivier BONNER - Service Prévention des Risques  
M. Christian SALENBIER – Unité territoriale de l'Isère  
Mme Lise TORQUET - DREAL Rhône-Alpes – Unité territoriale de l'Isère – Secrétaire déléguée du CIRIMI

M. Jean DREYFUS

## **Compte rendu de la réunion**

### **1. Accueil par M. le Président du CLIC, M. COTTALORDA, Maire de Bourgoin Jallieu, Conseiller Général**

Aucune demande de correction n'a été faite sur le compte-rendu du précédent CLIC Nord Isère du 5 décembre 2008. Le compte-rendu est donc approuvé.

L'ordre du jour est proposé :

- o Rappel du rôle et des missions du CLIC,
- o Bilan de la campagne d'information de l'automne 2008 – Résultats de l'enquête de perception
- o Présentation du bilan des actions en matière de prévention des risques (article D.125-34) des 3 exploitants
- o Point sur l'avancement des PPRT
- o Point sur les PPI – exercices
- o Questions diverses

### **2. Rappel du rôle et des missions du CLIC**

M. FORAY, représentant de la DREAL, rappelle le rôle et les missions du CLIC : le CLIC est une instance de concertation qui a pour but de favoriser une information et un échange de proximité. Les réunions sont au minimum annuelles. Les missions de ce comité sont les suivantes :

- être associé à l'élaboration du PPRT et émettre un avis sur son projet de règlement,
- être informé du bilan annuel des entreprises en matière de sécurité (activité et retour d'expérience des incidents ou accidents) et des projets de modification et d'extension des installations,
- être destinataire des rapports d'analyse critique des études de danger (aucune n'a été demandée pour les études fournies par les exploitants concernés),
- être destinataire des plans d'urgence et être informé des exercices,
- émettre des observations sur les documents d'information,
- pouvoir demander des informations sur les accidents,
- pouvoir demander des tierces expertises.

### **3. Bilan de la campagne d'information de l'automne 2008 – Résultats de l'enquête de perception**

Mme TORQUET, secrétaire déléguée du CIRIMI, décline le bilan de la campagne 2008 d'information du public sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes :

- la campagne a concerné 19 bassins industriels dans 8 départements, 186 communes et 1 200 000 personnes ont reçu une brochure d'information dans leur boîte aux lettres ;
- d'une part, la campagne a satisfait aux exigences réglementaires (distribution de plus de 700 000 brochures et de 50 000 affichettes envoyées aux entreprises de plus de 50 salariés, aux mairies pour diffusion aux Etablissement Recevant du Public et aux immeubles de plus de 15 logements)
- d'autre part, elle a été complétée par de nombreuses autres actions (comprenant notamment un numéro vert, un site internet pérennisé, 17 réunions publiques, la fête de la science, un film, un dessin animé, un triptyque pédagogique pour les établissements scolaires, 24 conférences débats animées par des spécialistes des risques industriels, ...)
- la campagne a coûté 808 954 € HT correspondant à la fourchette basse initialement prévue ; elle a été financée par les industriels à hauteur de 70 %, par les collectivités territoriales à 18 % (hors coût de diffusion et participation des communes) et à 12 % par l'Etat.
- une enquête de perception de la campagne a été réalisée du 2 au 18 juin 2009 par une entreprise spécialisée sur la base de 2347 interviews ; elle a mis en évidence plusieurs points :
  - o la qualité de l'air reste la première préoccupation des Rhonalpains,
  - o le niveau de préoccupation sur les risques industriels reste stable,
  - o la connaissance des consignes en cas d'accident a nettement progressé.

- les perspectives pour les suites de cette campagne sont :
  - o la diffusion du bilan de campagne,
  - o la capitalisation des partenariats mis en place,
  - o la pérennisation des supports d'information,
  - o une réflexion à mener pour améliorer la fréquentation des réunions publiques,
  - o le travail sur les questions d'audibilité des sirènes et de Transport de Matières Dangereuses qui constituent des sujets régulièrement évoqués en réunion publique,
  - o l'élargissement des compétences du CIRIMI aux autres thématiques que le risque industriel.

M. le Maire de Bourgoin-Jallieu demande si des démarches identiques ont été menées dans les autres régions et quels en sont les retours. Mme TORQUET et M. FORAY précisent que, dans les autres régions, les campagnes sont réalisées au niveau des bassins industriels ; la campagne réalisée en Rhône-Alpes au niveau régional est une première de par son ampleur, due notamment à l'importance de l'industrie dans la région et de par les partenariats mis en place. Ils précisent que des efforts doivent encore être faits pour maintenir le niveau d'information en particulier au niveau des nouveaux habitants. Ils soulignent enfin que dans ce cadre, les mairies, les associations locales et l'Education Nationale ont constitué et constituent d'excellents relais d'information.

#### 4. Bilan des actions en matière de prévention des risques menées par PCAS

M. BONNARDEL indique en préalable que compte-tenu de la conjoncture économique, l'entreprise a fait l'objet d'un plan de sauvegarde de l'emploi et que l'effectif est passé de 85 à 55 personnes.

Le montant total des principaux investissements 2007 dédiés à l'hygiène, la sécurité et l'environnement –HSE- a été de 377 k€ réparti comme suit :

- o station d'épuration physico-chimique (première phase),
- o ventilation des bâtiments,
- o inertage des cuves,
- o remise à niveau HSE et ATEX –ATmosphère EXplosives- du pilote.

Pour 2008, les investissements se sont élevés à 332 k€ :

- o station d'épuration physico-chimique (deuxième phase),
- o colonne de lavage du pilote,
- o réfection des cuvettes de rétention,
- o assainissement des postes de soudage.

La DREAL précise que l'action sur les rétentions a été menée suite à une inspection.

Concernant le SGS -Système de Gestion de la Sécurité-, les points marquants sont :

- la revue de direction en octobre 2008 et la mise en place des objectifs 2009 parmi lesquels l'amélioration du taux de fréquence et de gravité des accidents du travail, la mise en place de la fiche de l'UIC -Union des Industries Chimiques- permettant la remontée d'informations suite à un accident susceptible d'avoir un impact environnemental, le suivi du taux de participation aux formations obligatoires.
- l'audit du chapitre « entreprises extérieures » a eu lieu et n'a mis en évidence aucun écart majeur.

Concernant les accidents ayant eu lieu :

- aucun accident avec arrêt de travail n'a été déploré (et ce depuis septembre 2008, date à laquelle une personne a été brûlée par de l'eau bouillante)
- aucun accident majeur ou accident qui aurait pu avoir des conséquences extérieures au site n'a eu lieu.

Le POI -Plan d'Opération Interne- a été révisé en septembre 2009 pour s'adapter à la nouvelle organisation du site.

Le programme de réduction des risques comporte :

- un investissement important sur une pompe de secours du réseau incendie de l'usine, et le complément du dispositif d'alarmes,

- la poursuite de l'amélioration des performances HSE,
- la réalisation d'un exercice POI au premier semestre 2010 avec participation du SDIS.

M. BONNARDEL rappelle pour finir les principaux textes réglementaires qui régissent les activités du site :

- arrêté préfectoral cadre de 1986,
- arrêtés complémentaires concernant les rejets aqueux de mars 1998 et concernant la mise en application de l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 concernant les sites SEVESO,
- arrêté du 22 juin 2009 de mise en demeure relatif à la mise en conformité d'une cuvette de rétention ; les travaux ayant été réalisés avant même la parution de l'arrêté.

Suite à des questions de MM. SALENBIER et BONNER de la DREAL, M. BONNARDEL précise que la prochaine revue de direction est programmée dans le cadre du SGS et que la diminution de l'effectif du site ne pose pas de problème en terme de sécurité en raison :

- d'un fort engagement de la Direction Générale de l'entreprise pour qui la sécurité reste une priorité des opérations,
- de la nouvelle organisation qui fait en sorte que 2 des 3 ateliers seulement fonctionnent simultanément, de manière à pouvoir adapter l'effectif aux installations en fonctionnement,
- d'une maintenance facilitée par le fait qu'un atelier est toujours à l'arrêt par permutation.

## 5. Bilan des actions en matière de prévention des risques menées par Sigma Aldrich

M. GILLIE rappelle que le site de Sigma-Aldrich est une plateforme logistique et de stockage de produits chimiques sans aucun process de fabrication. Les clients sont principalement des laboratoires de recherche. 2/3 de l'activité est constituée par la messagerie « classique » et 1/3 concerne des matières dangereuses.

Des actions de prévention des risques ont été menées sur l'année écoulée pour un montant de 20 k€ comprenant :

- la mise en place de parafoudres sur les armoires électriques suite à une préconisation de la DREAL,
- une consolidation de la tuyauterie gaz de toiture,
- l'asservissement de la charge au fonctionnement de l'extracteur dans le local de charge de batterie suite à une demande de l'inspection du travail,
- l'amélioration du suivi de la qualité des émulseurs,
- dans le cadre de l'amélioration continue de la gestion du stockage : la sécurisation des flux dans l'entrepôt et la modification des rayonnages,
- la mise en place d'une échelle extérieure pour accéder au toit suite à une demande du SDIS lors du dernier exercice POI.

Le SGS comprend :

- un point mensuel avec la Direction Générale,
- un audit mensuel HSE comprenant une trentaine de points à surveiller avec actions correctives sur les écarts mensuels, l'examen du retour d'expérience des inspections, des presque-accidents,
- des suivis particuliers des installations.

Le programme 2009-2010 d'amélioration de la sécurité comprend :

- une amélioration du système de vidéosurveillance et de gestion des accès au site avec une meilleure traçabilité,
- la construction d'un bassin extérieur de confinement des eaux d'extinction d'incendie suite à une demande de la DREAL (les consultations et les demandes d'investissement sont en cours),
- l'amélioration continue des zones de stockage (palettier, rétention).

Aucun incident n'a eu de conséquence sur les personnes ou les installations pendant l'année écoulée. On a relevé les incidents suivants : alarmes incendie intempestives ayant conduit à la mise en place d'un système de détection de nouvelle génération, des colis cassés chez les transporteurs, des épandages limités de produits suite à des erreurs de manipulation.

Un exercice POI a eu lieu en juin 2009 portant sur le fonctionnement effectif de l'équipe d'astreinte et le test de remontée d'information. Un autre exercice aura lieu en 2010.

Outre l'arrêté préfectoral général du site de 1998, le site est réglementé par un arrêté du 7 juillet 2009 de prescription du PPRT et un arrêté du 5 juin 2009 prescrivant une nouvelle version de l'étude de danger pour février 2012, la suppression du phosgène et un échancier de travaux pour le bassin de rétention, la gestion du risque foudre et la détection gaz.

Suite à une question de la DREAL, M. GILLIE précise que la capacité du bassin extérieur de rétention des eaux d'extinction incendie sera de 1000 m<sup>3</sup>.

## **6. Bilan des actions en matières de prévention des risques menées par Total France**

M. MARIOTTI, Chef du Département QHSEI Total Raffinage Marketing présente dans un premier temps les actions HSE menées sur 2008-2009 :

- installation de détections d'hydrocarbures liquides sur l'ensemble des bacs pour 1 M€,
- amélioration de la capacité de ségrégation des eaux potentiellement impactées pour 250 k€,
- modernisation du système d'alerte des astreintes : 100 k€.

M. MARIOTTI précise sur question de la DREAL, que la mise en place du système de détection d'hydrocarbures liquides est complémentaire du remplacement des vannes de fond de bac.

Concernant le SGS, les événements marquants sont :

- la confirmation du niveau 8 (sur 10) suite à un audit de DNV en octobre 2008 pour le Système International d'Evaluation de la Sécurité SIES,
- la renouvellement en juin 2009 de la certification NF EN ISO 9001 et 14001,
- l'obtention du Trophée Progrès GESIP prenant en compte les progrès des résultats TRIR -Total Recordable Incident Rate- traçant le taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt pour le personnel Total et les entreprises extérieures sur site,
- deux revues de direction de management intégré le 3 mars et le 28 septembre,
- une inspection générale sécurité à venir du 14 au 18 décembre.

En termes de formation, les actions suivantes sont menées :

- formation et sensibilisation Initiale Sécurité-Environnement, adaptée au poste y compris en cas de changement de fonction,
- une journée de recyclage sécurité opérationnelle comportant un exercice réel d'extinction de feu,
- un accueil sécurité des entreprises extérieures, qui outre le fait que ces entreprises doivent être conformes au référentiel MASE, comporte une procédure d'accès renforcé avant intervention,
- en cas de changement de fonction, les formations par compagnonnage avec examen écrit d'évaluation des aptitudes,
- une formation complète sur les risques potentiels et les méthodes d'intervention reconnues par la profession pour le service sécurité et opérateurs de prévention et d'intervention.

Par ailleurs, aucun incident notable n'est à signaler depuis le dernier bilan. Le retour d'expérience des organismes professionnels et des structures centrales Total a été examiné. Par ailleurs, pour l'établissement de Feyzin, un portail de Compte Rendu d'Événement CRE est mis en place avec un fonctionnement effectif (remontée de 1,2 événement par personne en moyenne). Il est examiné par un Comité de Retour d'Expérience qui hiérarchise les actions à mener. A ce jour, les actions prioritaires sont menées à 100 %, les autres le sont à 80%.

Concernant les exercices d'alerte, un exercice POI est organisé tous les mardis avec test de l'organisation de la cellule de crise et de communication. Le 22 septembre 2009 a eu lieu à Saint Quentin Fallavier un exercice annuel portant sur un feu de cuvette du bac 127, en l'absence du SDIS qui était indisponible.

M. le Sous Préfet insiste pour qu'un autre exercice soit mené en présence du SDIS et qu'une date soit convenue sans délai. Il précise que l'exercice n'est effectif que si l'ensemble des parties prenantes y participe et qu'il sera présent lors du prochain exercice.

Le programme 2010 de réduction des risques comporte :

- un objectif de baisse des accidents du travail,

- le lancement du projet concernant la culture sécurité (projet OSER) et le déploiement de 11 Règles d'Or qui feront l'objet d'une tolérance 0 vis-à-vis de leur application,
- la création d'un poste de Sécurité des Procédés Senior,
- la création d'un comité de pilotage de sécurité des procédés,
- la présentation au SDIS de la stratégie d'intervention et du matériel pour la mise en œuvre de la temporisation (réunion et démonstration à Saint Quentin Fallavier),
- la participation à la mise en œuvre du PPRT.

Du point de vue réglementaire, M. MARIOTTI fait état de l'arrêté préfectoral récent n° 2009-05758 de prescription du PPRT pour l'établissement TOTAL France à Saint Quentin Fallavier.

La DREAL et la FRAPNA posent des questions concernant la part dédiée au site de Saint Quentin Fallavier dans l'exposé de M. MARIOTTI. Ce dernier et M. VERDELHAN, chef du service sécurité, expliquent que l'établissement de Feyzin comporte la raffinerie et trois stockages dont celui de Saint Quentin Fallavier. L'ensemble des règles s'applique de façon cohérente sur l'ensemble de l'établissement. Le site de Saint Quentin Fallavier fait à ce titre l'objet d'un focus lors de la revue de direction et d'actions spécifiques comme l'exercice POI. Le site est managé par un contremaître, un contremaître adjoint et un chef de service. Il dispose par ailleurs de l'ensemble des services support de l'établissement : maintenance, inspection, ...

En conclusion sur les trois exposés des actions en matière de prévention des risques, M. FORAY et M. VANDENESCH respectivement de la DREAL et de la DDTEFP rappellent l'importance de la gestion de la sécurité liée à la présence des entreprises extérieures sur les sites.

#### **7. Point sur l'avancement des PPRT**

M. SALENBIER et M. FORAY de la DREAL présentent l'avancement actuel des PPRT et leurs perspectives. Pour Bourgoin Jallieu, l'arrêté préfectoral a été prescrit le 27 avril 2009. Les travaux préparatoires de zonage brut ont été réalisés par croisement de la carte d'alea réalisée par la DREAL et de la carte des enjeux réalisée par la DDE. Les réunions des Personnes et Organismes Associés vont être lancées pour travailler sur les possibilités d'urbanisme qui ressortent du zonage. Un représentant du CLIC (M. LUX, du collège « riverains ») participera à cette réunion (la prochaine devrait avoir lieu fin novembre début décembre). L'ensemble des représentants du CLIC donnera son avis sur le projet de règlement de PPRT qui devrait être élaboré en une année environ. Une réunion et une enquête publiques sont prévues dans la procédure.

Concernant Saint Quentin Fallavier, les deux arrêtés préfectoraux ont été prescrits le 7 juillet 2009. Les travaux préparatoires de zonage sont en cours. La première réunion des Personnes et Organismes Associés devrait avoir lieu début 2010. A noter que si deux PPRT ont été prescrits à Saint Quentin Fallavier en raison des périmètres disjoints, ils seront menés de front lors de réunions communes en raison en particulier du périmètre très réduit du PPRT de Sigma Aldrich. Aucune difficulté majeure ne semble ressortir à ce stade et les délais de réalisation réglementaires de 18 mois devraient être respectés. La réunion publique pourrait avoir lieu au premier trimestre 2010 et l'enquête publique à l'automne.

M. SADIN, représentant du CLIC, suivra l'ensemble des réunions des POA pour les 2 PPRT de Saint Quentin Fallavier.

#### **8. Point sur les PPI**

Mme BRUNEL du SIDPC fait le point sur les Plans Particuliers d'Intervention :

- Pour Sigma Aldrich, étant donné le faible périmètre des effets extérieurs au site, aucun PPI n'est envisagé.
- Pour TOTAL Saint Quentin Fallavier, le PPI a été approuvé le 7 juillet 2007. Les PCO -Poste de Commandement Opérationnel- et PMA -Poste médical Avancé- se trouvent au gymnase du Loup à Saint Quentin Fallavier.
- Pour PCAS à Bourgoin Jallieu, le PPI a été approuvé le 26 avril 2007, Les PCO et PMA se trouvent au gymnase la Fraternelle, 20 rue de l'Etissey.

M. le Sous-Préfet indique que le périmètre de danger pour l'établissement de PCAS a diminué et souhaite que le PPI puisse être mis à jour rapidement pour tenir compte de cette diminution.

En réponse à la question de Mme GEHIN, M. BONNARDEL précise que la quantité maximale d'acroléine présente sur le site est de 9 t soit deux conteneurs de 4,5 tonnes, mais que ce produit n'est pas présent en permanence sur le site et qu'il ne l'a pas été depuis longtemps. Le périmètre PPI était calculé sur un scénario d'évaporation d'une flaque d'acroléine. Le nouveau périmètre est calculé sur l'hypothèse d'un scénario de fuite par les événements.

Mme BRUNEL indique qu'un des PPI pourrait être testé à l'occasion d'un exercice en 2010, mais que le choix du site n'est pas encore effectué.

M. le Sous Préfet souligne l'importance de la préparation qui doit être réalisée pour ce type d'exercices afin de les rendre cohérents et efficaces. Il insiste sur la mobilisation que cela demande à l'ensemble des services, aux communes et aux industriels qui sont appelés à participer à ce genre d'opérations. Il souhaite qu'il puisse y avoir une discussion préalable avant de choisir l'établissement qui fera l'objet de l'exercice. Les représentants de PCAS et de TOTAL indiquent qu'ils sont prêts et demandeurs.

## **9. Clôture de la réunion**

Monsieur le Président du CLIC remercie les participants et lève la séance.